

Ton couteau, garçon... ton couteau... C'est ça... tu t'y entends... Voilà une lame!... Qui est-ce qui en veut?... Tonnerre! avec un chourin comme ça, j'aborderais un taureau furieux... »

Et le Chourineur brandit le couteau. Ses yeux commençaient à s'injecter de sang; la bête reprenait le dessus; l'instinct, l'appétit sanguinaire, reparaissent dans toute leur effrayante énergie.

La tuerie était dans la cour. C'était une pièce voûtée, sombre, dallée de pierres et éclairée de haut par une étroite ouverture.

Le garçon conduisit un des moutons jusqu'à la porte.

« Faut-il le passer à l'anneau, bourgeois? »

— L'attacher, tonnerre!... Et ces genoux-là, Sois tranquille... je le serrerai là dedans comme dans un étai... Donne-moi la bête, et retourne à la boutique. »

Le garçon rentra.

Rodolphe resta seul avec le Chourineur; il l'examinait avec attention, presque avec anxiété.

« Voyons, à l'ouvrage! lui dit-il.

— Et ça ne sera pas long; tonnerre!... Vous allez voir si je manie le couteau... Les mains me brûlent... ça me bourdonne aux oreilles... Les tempes me battent comme quand j'allais y *voir rouge*... Avance ici, toi... eh! *Madelon*, que je te chourine à mort! »

Et les yeux brillant d'un éclat sauvage, ne s'apercevant plus de la présence de Rodolphe, le Chourineur souleva le mouton sans effort, d'un bond il l'emporta... On eût dit d'un loup se sauvant dans sa tanière avec sa proie.

Rodolphe le suivit, s'appuya sur un des ais de la porte qu'il ferma ..

La tuerie était sombre; un vif rayon de lumière, tombant d'aplomb, éclairait à la Rembrandt la rude figure du Chourineur... ses cheveux blond pâle et ses favoris roux... Courbé en deux, tenant aux dents un long couteau qui brillait dans le clair-obscur, il attirait le mouton entre ses genoux. Lorsqu'il l'y eut assujéti, il le prit par la tête, lui fit tendre le cou... et l'égorgea...

Au moment où le mouton sentit la lame, il poussa un petit bêlement doux, plaintif, leva son regard mourant vers le Chourineur... et deux jets de sang frappèrent le tueur au visage.

Ce cri, ce regard, ce sang dont il dégouttait, causèrent une épouvantable impression à cet homme. Son couteau lui tomba des mains; sa figure devint livide, contractée, effrayante, sous le sang qui la couvrait; ses yeux s'arrondirent, ses cheveux se hérissèrent; puis, reculant tout à coup avec horreur, il s'écria d'une voix étouffée :

« Oh! le sergent! le sergent!... »

Rodolphe courut à lui.

« Reviens à toi, mon garçon... »

— Là... là... le sergent!... » répéta le Chourineur en se reculant pas à pas... l'œil fixe, hagard, et montrant du doigt quelque fantôme invisible. Puis, poussant un cri effroyable, comme si le spectre l'eût touché, il se précipita au fond de la tuerie, dans l'endroit le plus noir, et là, se jetant la face, la poitrine, les bras contre le mur, comme s'il eût voulu le renverser pour échapper à une horrible vision, il répétait encore d'une voix sourde et convulsive :

« Oh! le sergent!... le sergent!... le sergent!... »

XX. — LE DÉPART.

RACE aux soins de Murph et de Rodolphe, qui calmèrent à grand-peine son agitation, le Chourineur était complètement revenu à lui. Il se trouvait seul avec le prince dans une des pièces du premier étage de la boucherie.

« Monseigneur, dit-il avec abattement, vous avez été bien bon pour moi... mais, tenez,

j'aimerais mieux être mille fois plus malheureux encore que je ne l'ai été... que de rester boucher...

— Réfléchissez... pourtant.

— Voyez-vous, monseigneur... quand j'ai entendu le cri de cette pauvre bête qui ne se défendait pas... quand j'ai senti son sang me sauter à la figure... un sang chaud... qui avait l'air d'être en vie... oh! vous ne savez pas ce que ça a été... alors, j'ai revu mon rêve... le sergent... et ces pauvres jeunes soldats que je chourinais... qui ne se défendaient pas, et qui en mourant me regardaient d'un air si doux... si doux... qu'ils avaient l'air de me plaindre... Oh! monseigneur!... c'est à devenir fou!... »

Et le malheureux cacha sa tête dans ses mains avec un mouvement convulsif.



« Allons, calmez vous.

— Excusez-moi, monseigneur ; mais maintenant, la vue du sang... d'un couteau... je ne pourrais la supporter... A chaque instant ça réveillerait mes rêves que je commençais à oublier... Avoir tous les jours les mains ou les pieds dans le sang... égorger de pauvres bêtes... qui ne regimbent pas... oh ! non, non, je ne pourrais pas... J'aimerais mieux être aveugle, comme le Maître-d'École, que d'être réduit à ce métier. »

Il est impossible de peindre l'énergie du geste, de l'accent, de la physionomie du Chourineur en s'exprimant ainsi. Rodolphe se sentit profondément ému. Il était satisfait de l'horrible impression que la vue du sang avait causée à son protégé.

Un moment, chez le Chourineur, la bête sauvage, l'instinct sanguinaire, avaient vaincu l'homme ; mais le remords avait vaincu l'instinct. Cela était beau, cela était un grand enseignement.

« Pardonnez-moi, monseigneur, dit timidement le Chourineur, je récompense bien mal vos bontés pour moi... mais...

— Nullement, mon garçon ; je vous l'ai dit, ce marché est conditionnel. J'avais choisi pour vous cet état de boucher, parce que vos goûts, vos instincts, vous y portaient...

— Hélas ! monseigneur, c'est vrai... Sans ce que vous savez, ça aurait été mon bonheur... Je le disais encore tantôt à M. Murph.

— Comme après tout cette profession pouvait ne pas vous convenir, j'avais songé en ce cas à autre chose. Une personne qui possède beaucoup de propriétés en Algérie peut me céder pour vous l'une des deux vastes fermes qu'elle possède en ce pays. Les terres qui en dépendent sont très-fertiles et en pleine exploitation ; mais, je ne vous le cache pas, ces biens sont situés sur les limites de l'Atlas, c'est-à-dire aux avant-postes, et exposés à de fréquentes attaques des Arabes... Il faut être là au moins autant soldat que cultivateur ; c'est à la fois une redoute et une métairie. L'homme qui fait valoir cette habitation en l'absence du propriétaire vous mettrait au fait de tout ; il est, dit-on, honnête et dévoué ; vous le garderiez auprès de vous, tant qu'il vous serait nécessaire. Une fois établi là, non-seulement vous pourriez augmenter votre aisance par votre travail et votre intelligence, mais rendre de vrais services au pays par votre courage. Les colons se forment en milice... L'étendue de votre

propriété, le nombre des tenanciers qui en dépendent, vous rendraient le chef d'une troupe assez considérable. Électrisée par votre bravoure, cette troupe pourrait être d'une extrême utilité pour protéger les propriétés éparses dans la plaine. Je vous le répète, cet avenir me plairait pour vous, malgré le danger... ou plutôt à cause du danger, parce que vous seriez à même d'utiliser votre intrépidité naturelle ; parce que, tout en ayant expié, presque racheté un grand crime, votre réhabilitation serait plus noble, plus entière, plus héroïque, si elle s'achevait au milieu des périls d'un pays indompté, qu'au milieu des paisibles habitudes d'une petite ville. Si je ne vous ai pas d'abord offert cette position, c'est qu'il était probable que l'autre vous satisferait ; et celle-ci est si aventureuse, que je ne voulais pas vous y exposer sans vous laisser de choix... Il en est temps encore... si cet établissement en Algérie ne vous convient pas, dites-le-moi franchement, nous chercherons autre chose... sinon, demain tout sera signé... et vous partirez pour Alger avec une personne désignée par l'ancien propriétaire de la métairie, pour vous mettre en possession des biens... Il vous sera dû deux années de fermage ; vous les toucherez en arrivant. La terre rapporte trois mille francs ; travaillez, améliorez, soyez actif, vigilant, vous accroîtrez facilement votre bien-être et celui des colons que vous serez à même de secourir ; car, je n'en doute pas, vous vous montrerez toujours charitable, généreux, et vous vous rappellerez qu'être riche... c'est donner beaucoup... Quoique éloigné de vous, je ne vous perdrai pas de vue. Je n'oublierai jamais que moi et mon meilleur ami nous vous devons la vie. L'unique preuve d'attachement et de reconnaissance que je vous demande est d'apprendre assez vite à lire et à écrire pour pouvoir m'instruire régulièrement une fois par semaine de ce que vous faites, et vous adresser directement à moi si vous avez besoin de conseils ou d'appui. »

Il est inutile de peindre les transports de joie du Chourineur. Son caractère et ses instincts sont assez connus du lecteur pour que l'on comprenne qu'aucune proposition ne pouvait lui convenir davantage.

Le lendemain, en effet, le Chourineur partit pour Alger.

Deuxième partie.

XXI. — RECHERCHES.



LA maison que possédait Rodolphe dans l'allée des Veuves n'était pas le lieu de sa résidence ordinaire. Il habitait un des plus grands hôtels du faubourg Saint-Germain, situé à l'extrémité de la rue Plumet et du boulevard des Invalides.

Pour éviter les honneurs dus à son rang souverain, le prince avait gardé l'incognito depuis son arrivée à Paris, son chargé d'affaires près la cour de France ayant annoncé que son maître rendrait les visites officielles indispensables sous les nom et titre de *comte de Duren*. Grâce à cet usage, fréquent dans les cours du Nord, un prince voyage avec autant de liberté que d'agrément, et échappe aux ennuis d'une représentation gênante. Malgré son transparent incognito, Rodolphe tenait, ainsi qu'il convenait, un grand état de maison. Nous introduirons le lecteur dans l'hôtel de la rue Plumet le lendemain du départ du Chourineur pour l'Algérie.

Dix heures du matin venaient de sonner.

Au milieu d'un vaste salon situé au rez-de-chaussée, et précédant le cabinet de travail de Rodolphe, Murph, assis devant un bureau, cachetait plusieurs dépêches.

Un huissier, vêtu de noir, portant au cou une

chaîne d'argent, ouvrit les deux battants de la porte, et annonça :

« Son Excellence M. le baron de Graün ! »



Murph, sans se déranger de son occupation, salua le baron d'un geste à la fois cordial et familier.

« Monsieur le chargé d'affaires..., dit-il en souriant, veuillez vous chauffer, je suis à vous dans l'instant...

— Monsieur le secrétaire intime... j'attendrai vos ordres, » répéta gaiement M. de Graün, et il fit en plaisantant un profond et respectueux salut au digne squire.

Le baron avait cinquante ans environ, des cheveux gris, rares, légèrement poudrés et crépés. Son menton, un peu saillant, disparaissait à demi dans une haute cravate de mousseline très-empesée et d'une blancheur éblouissante. Sa physionomie était remplie de finesse, sa tournure de distinction, et sous les verres de ses besicles d'or brillait un regard aussi malin que pénétrant. Quoiqu'il fût dix heures du matin, M. de Graün portait un habit noir; l'étiquette le voulait ainsi; un ruban rayé de plusieurs couleurs tranchantes était noué à sa boutonnière. Il posa son chapeau sur un fauteuil et s'approcha de la cheminée pendant que Murph continuait son travail.

« Son Altesse Royale a sans doute veillé une partie de la nuit, mon cher Murph, car votre correspondance me paraît considérable.

— Monseigneur s'est couché ce matin à six heures. Il a écrit entre autres une lettre de huit pages au grand maréchal, et il m'en a dicté une non moins longue pour le chef du conseil suprême, le prince d'Herkaüsen-Oldenzaal, cousin de Son Altesse Royale.

— Vous savez que son fils, le prince Henri, est entré comme lieutenant des gardes au service de Sa Majesté l'empereur d'Autriche?

— Oui, monseigneur l'avait très-vivement recommandé comme son parent; digne et brave enfant, une figure d'ange et un cœur d'or.

— Le fait est, mon cher Murph, que si le jeune prince Henri avait ses entrées dans l'abbaye grand-ducale de Sainte-Hermengilde dont sa tante est abbesse... les pauvres nonnes...

— Eh bien, baron, baron...

— Que voulez-vous... l'air de Paris... Mais parlons sérieusement. Attendrai-je le lever de Son Altesse Royale pour lui faire part des renseignements que j'apporte?

— Non, mon cher baron... Monseigneur a ordonné qu'on ne l'éveillât pas avant deux ou trois heures de l'après-midi; il désire que vous fassiez partir ce matin ces dépêches par un courrier spécial, au lieu d'attendre à lundi... Vous me confierez les renseignements que vous avez recueillis, et j'en rendrai compte à monseigneur à son réveil; tels sont ses ordres...

— A merveille! Son Altesse Royale sera, je crois,

satisfaite de ce que j'ai à lui apprendre... Mais, mon cher Murph, j'espère que l'envoi de ce courrier n'est pas d'un mauvais augure... Les dernières dépêches que j'ai eu l'honneur de transmettre à Son Altesse Royale..

— Annonçaient que tout allait au mieux *là-bas*; et c'est justement parce que monseigneur tient à exprimer le plus tôt possible son contentement au prince d'Herkaüsen-Oldenzaal, chef du conseil suprême, qu'il désire que vous expédiiez ce courrier aujourd'hui même.

— Je reconnais là Son Altesse; s'il s'agissait d'une réprimande, elle ne se hâterait pas ainsi.

— Et ici, rien de nouveau, cher baron? rien n'a été ébruité?... Nos mystérieuses aventures...

— Sont complètement ignorées. Depuis l'arrivée de monseigneur à Paris, on s'est habitué à ne le voir que très-rarement chez le peu de personnes qu'il s'était fait présenter; on croit qu'il aime beaucoup la retraite, qu'il fait de fréquentes excursions dans les environs de Paris. Aussi, à l'exception de la comtesse Sarah Mac-Gregor et de son frère, personne n'est instruit des déguisements de Son Altesse Royale; or, ni la comtesse, ni son frère, n'ont d'intérêt à trahir ce secret.

— Ah! mon cher baron, dit Murph en soupirant, quel malheur que cette maudite comtesse soit veuve maintenant!

— Ne s'était-elle pas mariée en 1827 ou en 1828?

— En 1827, peu de temps après la mort de cette malheureuse petite fille qui aurait maintenant seize ou dix-sept ans... et que monseigneur pleure encore chaque jour.

— Regrets d'autant plus concevables que Son Altesse Royale n'a pas eu d'enfant de son mariage.

— Aussi, mon cher baron, l'intérêt que monseigneur porte à la pauvre Goualeuse, vient surtout de ce que la fille qu'il regrette si amèrement aurait maintenant le même âge que cette malheureuse créature.

— Il est en effet réellement fatal que la comtesse Sarah, dont on devait se croire pour toujours délivré, se retrouve libre justement dix-huit mois après que Son Altesse a perdu le modèle des épouses ensuite de quelques années de mariage. La comtesse se croit, j'en suis certain, favorisée du sort par ce double veuvage...

— Et ses espérances insensées renaissent plus ardentes que jamais; pourtant, elle sait que monseigneur a pour elle l'aversion la plus profonde, la plus méritée. N'a-t-elle pas causé la mort de sa fille par son indifférence? n'a-t-elle pas été cause de... Ah! baron, dit Murph, sans achever sa phrase;

cette femme est funeste... Dieu veuille qu'elle ne nous amène pas d'autres malheurs !

— Mais à cette heure les visées de la comtesse

Sarah seraient absurdes, la mort de la pauvre petite fille dont vous parliez tout à l'heure a brisé le dernier lien qui pouvait encore attacher monseigneur à



cette femme; elle est folle si elle persiste dans ses espérances...

— Oui ! mais c'est une dangereuse folle... Son frère, vous le savez, partage ses ambitieuses et opiniâtres imaginations, quoique ce digne couple ait à cette heure autant de raisons de désespérer... qu'il en avait d'espérer... il y a dix-huit ans.

— Ah ! que de malheurs a aussi causés dans ce temps-là l'inférel Polidori par sa criminelle complaisance !

— A propos de ce misérable, on m'a dit qu'il était ici depuis un an ou deux, plongé sans doute dans une profonde misère, ou se livrant à quelque ténébreuse industrie.

— Quelle chute pour un homme de tant de savoir, de tant d'esprit, de tant d'intelligence !

— Mais aussi d'une si abominable perversité !... Fasse le ciel qu'il ne rencontre pas la comtesse ! L'union de ces deux mauvais esprits serait bien dangereuse. Mais ces renseignements que vous savez, mon cher baron, les avez-vous ?

— Les voici, dit le baron en tirant un papier de sa poche. Ils sont relatifs aux recherches faites sur la naissance de la jeune fille appelée *la Goualeuse* et sur le lieu de résidence actuelle de *François-Germain*, fils du *Mattre-d'École*.

— Voulez-vous me lire ces notes, mon cher de Graün ? Je connais les intentions de monseigneur... je verrai si ces informations suffisent... Vous êtes toujours satisfait de votre agent ?

— C'est un homme précieux, plein d'intelligence, d'adresse et de discrétion... Je suis même parfois obligé de modérer son zèle. Car, vous le savez, Son Altesse Royale se réserve certains éclaircissements...

— Et il ignore toujours la part que monseigneur a dans tout ceci ?

— Absolument... Ma position diplomatique sert d'excellent prétexte aux investigations dont je le charge. M. Badinot (notre homme s'appelle ainsi) a beaucoup d'entregent et des relations patentes ou occultes dans presque toutes les classes de la société ; jadis avoué, forcé de vendre sa charge pour de graves abus de confiance, il n'en a pas moins conservé des notions très-exactes sur la fortune et sur la position de ses anciens clients ; il sait maint secret dont il se glorifie effrontément d'avoir trafiqué ; deux ou trois fois enrichi et ruiné dans les affaires, trop connu pour tenter de nouvelles spéculations, réduit à vivre au jour le jour par une foule de moyens plus ou moins illicites, c'est une espèce de Figaro assez curieux à entendre ; tant que son intérêt le lui commande, il appartient corps et

âme à qui le paye, il n'a aucune raison de nous tromper. Et je le fais d'ailleurs surveiller à son insu.

— Les renseignements qu'il nous a déjà donnés étaient du reste fort exacts.

— Il a de la probité à sa manière, et je vous assure, mon cher Murph, que M. Badinot est le type très-original d'une de ces existences mystérieuses que l'on ne rencontre et qui ne sont possibles qu'à Paris; il amuserait fort Son Altesse Royale s'il n'était pas nécessaire qu'il n'eût aucun rapport avec elle.

— On pourrait augmenter la paye de M. Badinot; jugez-vous cette gratification nécessaire?

— Cinq cents francs par mois et les faux frais... montant à peu près à la même somme, me paraissent suffisants; il semble très-content, nous verrons plus tard.

— Et il n'a pas honte du métier qu'il fait?

— Lui? il s'en honore beaucoup, au contraire; il ne manque jamais, en m'apportant ses rapports, de prendre un certain air important... je n'ose dire diplomatique, car le drôle fait semblant de croire qu'il s'agit d'affaires d'État, et il s'émerveille des rapports occultes qui peuvent exister entre les intérêts les plus divers et les destinées des empires. Oui, il a l'impudence de me dire quelquefois: « Que

de complications inconnues au vulgaire dans le gouvernement d'un État! Qui dirait pourtant que les notes que je vous remets, monsieur le baron, ont sans doute leur part d'action dans les affaires de l'Europe! »

— Allons, les coquins cherchent à se faire illusion sur leur bassesse; c'est toujours flatter pour les honnêtes gens. Mais ces notes, mon cher baron?

— Les voici presque entièrement rédigées d'après le rapport de M. Badinot.

— Je vous écoute. »

M. de Graün lut ce qui suit :

Note relative à Fleur-de-Marie.

« Vers le commencement de l'année 1827, un homme appelé Pierre Tournemine, actuellement détenu au bagne de Rochefort pour crime de faux, a proposé à la femme Gervais, dite *la Chouette*, de se charger pour toujours d'une petite fille âgée de cinq ou six ans, et de recevoir pour salaire la somme de 1,000 francs une fois payée.

« Le marché conclu, l'enfant est resté avec cette femme pendant deux ans, au bout desquels, voulant échapper aux mauvais traitements dont elle l'accablait, la petite fille a disparu. La Chouette n'en avait pas entendu parler depuis plusieurs années, lorsqu'elle l'a revue pour la première fois dans un cabaret de la Cité il y a environ six semaines. L'enfant, devenue jeune fille, portait alors le surnom de *la Goualeuse*.

« Peu de jours avant cette rencontre, le nommé Tournemine, que le Maître-d'École a connu au bagne de Rochefort, avait fait remettre à Bras-Rouge (correspondant mystérieux et habituel des forçats détenus au bagne ou libérés) une lettre détaillée concernant l'enfant autrefois confié à la femme Gervais, dite *la Chouette*.

« De cette lettre et des déclarations de la Chouette il résulte qu'une madame Séraphin, gouvernante d'un notaire nommé Jacques Ferrand, avait, en 1827, chargé Tournemine de lui trouver une femme qui, pour la somme de 1,000 francs, consentit à se charger d'un enfant de cinq ou six ans, qu'on voulait abandonner, ainsi qu'il a été dit plus haut.

« La Chouette accepta cette proposition.

« Le but de Tournemine, en adressant ces renseignements à Bras-Rouge, était de mettre ce dernier à même de faire rançonner madame Séraphin par un tiers, en la menaçant d'ébruiter cette aventure depuis longtemps oubliée. Tournemine affirmait que cette madame Séraphin n'était que la mandataire de personnages inconnus.



« Bras-Rouge avait confié cette lettre à la Chouette associée depuis quelque temps aux crimes du Maître-d'École, ce qui explique comment ce renseignement se trouvait en possession du brigand, et comment, lors de sa rencontre avec la Goualeuse au cabaret du *Lapin blanc*, la Chouette, pour tourmenter Fleur-de-Marie, lui dit : *On a retrouvé les parents, mais tu ne les connais pas.*

« La question était de savoir si la lettre de Tournemine, concernant l'enfant autrefois remis par lui à la Chouette, contenait la vérité.

« On s'est informé de madame Séraphin et du notaire Jacques Ferrand. Tous deux existent. Le notaire demeure rue du Sentier, n° 41 ; il passe pour austère et pieux, du moins il fréquente beaucoup les églises ; il a dans la pratique des affaires une régularité excessive que l'on taxe de dureté ; son étude est excellente ; il vit avec une parcimonie qui approche de l'avarice ; madame Séraphin est toujours sa gouvernante. M. Jacques Ferrand, qui était fort pauvre, a acheté sa charge trois cent cinquante mille francs ; une partie de ces fonds lui a été fournie par M. Charles Robert, officier supérieur de la garde nationale de Paris, très-beau jeune homme, fort à la mode dans un certain monde. Quelques médisants affirment que, par suite d'heureuses spéculations ou de coups de bourse tentés de concert avec M. Charles Robert, le notaire serait à cette heure en mesure de rembourser le prix de sa charge ; mais la réputation de M. Jacques Ferrand est si bien établie, que l'on s'accorde à regarder ces bruits comme d'horribles calomnies. Il paraît donc certain que madame Séraphin, gouvernante de ce saint homme, pourra fournir de précieux éclaircissements sur la naissance de la Goualeuse. »

« A merveille ! cher baron, dit Murph, il y a quelque apparence de réalité dans les déclarations de ce Tournemine. Peut-être trouverons-nous chez le notaire les moyens de découvrir les parents de cette malheureuse enfant. Maintenant avez-vous d'aussi bons renseignements sur le fils du Maître-d'École ?

— Peut-être moins précis... ils sont pourtant assez satisfaisants.

— Vraiment, votre M. Badinot est un trésor !

— Vous voyez que ce Bras-Rouge est la cheville ouvrière de tout ceci. M. Badinot, qui doit avoir quelques accointances avec la police, nous l'avait déjà signalé comme l'intermédiaire de plusieurs forçats lors des premières démarches de monseigneur pour retrouver le fils de madame George Duresnel, femme infortunée de ce monstre de Maître-d'École.

— Sans doute ; et c'est en allant chercher Bras-Rouge dans son bouge de la Cité, rue aux Fèves, n° 13, que monseigneur a rencontré le Chourineur et la Goualeuse. Son Altesse Royale avait voulu profiter de cette occasion pour visiter ces affreux repaires, pensant que peut-être elle trouverait là quelques malheureux à retirer de la fange... Ses pressentiments ne l'ont point trompée ; mais au prix de quels dangers, mon Dieu !

— Dangers que vous avez bravement partagés, mon cher Murph...

— Ne suis-je pas pour cela *charbonnier ordinaire* de Son Altesse Royale ? répondit le squire en souriant.

— Dites donc intrépide garde du corps, mon digne ami. Mais parler de votre courage et de votre dévouement, c'est une redite. Je continue donc mon rapport... Voici la note concernant François Germain, fils de madame George et du Maître-d'École, autrement dit Duresnel.

« Il y a environ dix-huit mois, un jeune homme, nommé François Germain, arriva à Paris, venant de Nantes, où il était employé dans la maison de banque Noël et C^e.

« Il résulte des aveux du Maître-d'École et de plusieurs lettres trouvées sur lui, que le scélérat auquel il avait confié son fils pour le pervertir, afin de l'employer un jour à de criminelles actions, dévoila cette horrible trame à ce jeune homme, en lui proposant de favoriser une tentative de vol et de faux que l'on voulait commettre au préjudice de la maison Noël et C^e, où travaillait François Germain.

« Ce dernier repoussa cette offre avec indignation ; mais, ne voulant pas dénoncer l'homme qui l'avait élevé, il écrivit une lettre anonyme à son patron, l'instruisit de la sorte du complot que l'on tramait, et quitta secrètement Nantes pour échapper à ceux qui avaient tenté de le rendre l'instrument et le complice de leurs crimes.

« Ces misérables, apprenant le départ de Germain, vinrent à Paris, s'abouchèrent avec Bras-Rouge et se mirent à la poursuite du fils du Maître-d'École, sans doute dans de sinistres intentions, puisque ce jeune homme connaissait leurs projets. Après de longues et nombreuses recherches, ils parvinrent à découvrir son adresse : il était trop tard ; Germain, ayant quelques jours auparavant rencontré celui qui avait essayé de le corrompre, changea brusquement de demeure, devinant le motif qui amenait cet homme à Paris. Le fils du Maître-d'École échappa ainsi encore une fois à ses persécuteurs.

« Cependant, il y a six semaines environ, ceux-

ci parvinrent à savoir qu'il demeurait rue du Temple, n° 17. Un soir, en rentrant chez lui, il manqua d'être victime d'un guet-apens (le Maître-d'École avait caché cette circonstance à monseigneur).

« Germain devina d'où partait le coup, quitta la rue du Temple, et on ignora de nouveau le lieu de sa résidence. Les recherches en étaient à ce point lorsque le Maître-d'École fut puni de ses crimes...

« C'est à ce point aussi que les recherches ont été reprises par l'ordre de monseigneur.

« En voici le résultat :

« François-Germain a habité environ trois mois la maison de la rue du Temple, n° 17 ; maison d'ailleurs extrêmement curieuse par les mœurs et par les industries étranges de la plupart des gens qui l'habitent. Germain y était fort aimé pour son caractère gai, serviable et ouvert. Quoiqu'il parût vivre de revenus ou d'appointements très-moestes, il avait prodigué les soins les plus touchants à une famille d'indigents qui habitent les mansardes de cette maison. On s'est en vain informé rue du Temple de la nouvelle demeure de François Germain, et de la profession qu'il exerçait ; on suppose qu'il était employé dans quelque bureau ou maison de commerce, car il sortait le matin et rentrait le soir vers les dix heures. La seule personne qui sache certainement où habite actuellement ce jeune homme est une locataire de la maison de la rue du Temple ; cette jeune fille, qui paraissait fort liée avec Germain, est une très-jolie grisette, nommée mademoiselle *Rigolette*... Elle occupe une chambre voisine de celle où logeait Germain. Cette chambre, vacante depuis le départ de ce dernier, est à louer maintenant. C'est sous le prétexte de sa location que l'on s'est procuré les renseignements ultérieurs... »

« Rigolette ? dit tout à coup Murph, qui depuis quelques moments semblait réfléchir, Rigolette ? je connais ce nom-là !

— Comment, sir Walter Murph ! reprit le baron en riant, comment, digne et respectable père de famille, vous connaissez des grisettes ?... Comment, le nom de mademoiselle Rigolette n'est pas nouveau pour vous ! Ah ! fi !... fi !...

— Pardieu ! monseigneur m'a mis à même d'avoir de si bizarres *connaissances*, que vous n'auriez guère le droit de vous étonner de celle-là, baron. Mais attendez donc... Oui, maintenant... je me le rappelle parfaitement : monseigneur, en me racontant l'histoire de la Goualeuse, n'a pu s'empêcher de rire de ce nom singulier de *Rigolette* ; autant qu'il m'en souvient, c'était celui d'une amie de prison de cette pauvre Fleur-de-Marie.

— Eh bien ! à cette heure, mademoiselle Rigo-

lette peut nous devenir d'une excessive utilité. Je termine mon rapport :

« Peut-être y aurait-il quelque avantage à louer la chambre vacante dans la maison de la rue du Temple. On n'avait pas l'ordre de pousser plus loin les investigations ; mais, d'après quelques mots échappés à la portière, on a tout lieu de croire non-seulement qu'il serait possible de trouver dans cette maison des renseignements certains sur le fils du Maître-d'École, par l'intermédiaire de mademoiselle Rigolette, mais que monseigneur pourrait observer là des mœurs, des industries, et surtout des misères dont il ne soupçonne pas l'existence. »

« Ainsi vous le voyez, mon cher Murph, dit M. de Graün en finissant la lecture de ce rapport, qu'il remit au squire, d'après nos renseignements, c'est chez le notaire Jacques Ferrand qu'il faut chercher la trace des parents de la Goualeuse, et c'est à mademoiselle Rigolette qu'il faut demander où demeure maintenant François Germain. C'est déjà beaucoup, ce me semble, de savoir où chercher... ce qu'on cherche.

— Sans doute, baron ; de plus, monseigneur trouvera, j'en suis sûr, une ample moisson d'observations dans la maison dont on parle. Ce n'est pas tout encore : vous êtes-vous informé de ce qui concerne le marquis d'Harville ?

— Oui, et du moins quant à la question d'argent les craintes de Son Altesse Royale ne sont pas fondées. M. Badinot affirme, et je le crois bien instruit, que la fortune du marquis n'a jamais été plus solide, plus sagement administrée.

— Après avoir en vain cherché la cause du profond chagrin qui minait M. d'Harville, monseigneur s'était imaginé que peut-être le marquis éprouvait quelques embarras d'argent : il serait alors venu à son aide avec la mystérieuse délicatesse que vous lui connaissez ;... mais, puisqu'il s'est trompé dans ses conjectures, il lui faudra renoncer à trouver le mot de cette énigme, avec d'autant plus de regret qu'il aime beaucoup M. d'Harville.

— C'est tout simple, Son Altesse Royale n'a jamais oublié tout ce que son père doit au père du marquis. Savez-vous, mon cher Murph, qu'en 1815, lors du remaniement des États de la confédération germanique, le père de Son Altesse Royale courait de grands risques d'élimination, à cause de son attachement connu, éprouvé, pour Napoléon ? Feu le vieux marquis d'Harville rendit, dans cette occasion, d'immenses services au père de notre maître, grâce à l'amitié dont l'honorait l'empereur Alexandre, amitié qui datait de l'émigration du marquis en Russie, et qui, invoquée par lui, eut une toute-puis-

LES

MYSTÈRES

DE PARIS

PAR EUGÈNE SUE

ILLUSTRÉ DE 500 DESSINS ORIGINAUX

DE

MM. RICHARD, HENDRICKX, HUART, ETC.

PARIS.

LIBRAIRIE DE COQUILLION,

RUE RICHELIEU.

—
1844